

## Rue du Général-Vincent : enfin apaisée et attractive

**QUOI** → Réaménagement complet réalisé entre mai et juillet.

**POURQUOI** → Réalisation d'une zone de rencontre et d'aménagements spécifiques pour encourager l'installation d'artisans d'art et d'artistes plasticiens.

**COMMENT** → Création d'un espace piétonnier accessible aux personnes à mobilité réduite, stationnement vélos, végétalisation, maintien d'une voie de circulation avec vitesse limitée à 20 km/h, suppression du stationnement. Onze locaux ont également été aménagés en rez-de-chaussée par la Ville de Montpellier afin de favoriser l'accueil d'activités artisanales et artistiques.

**COÛT** → 320 000 euros (pour l'aménagement des espaces publics).



© H. Rubio



© F. Damerjiti

## Chemin des Comportes à sens unique

**QUOI** → Depuis début juillet, mise à sens uniquement du chemin des Comportes de la rue du Mas Nouguier vers l'avenue de Toulouse, à la demande des riverains.

Coût : 65 000 euros.

**POURQUOI** → Supprimer la circulation de transit dans le périmètre du groupe scolaire Beethoven et apaiser les cheminements piétons.

## Rue Rouget-de-Lisle : vitesse réduite

**QUOI** → Mise en place d'un plateau traversant sur la rue Rouget-de-Lisle. Celle-ci prend la forme d'une surélévation de la chaussée au carrefour avec la rue Jacques-Brel.

Coût : 70 000 euros.

**POURQUOI** → Réduire la vitesse des voitures et assurer une meilleure sécurité des piétons, à la demande des habitants.



© F. Damerjiti



## Axes cyclables rue du Pont Juvénal

Depuis plusieurs semaines, les cyclistes disposent de nouveaux aménagements adaptés sur la rue du Pont Juvénal : une bande cyclable dans le sens montant, entre la place Faulquier et l'avenue des États du Languedoc, ainsi qu'une piste cyclable descendante en direction de la place Faulquier. Ces travaux ont également permis la réfection intégrale de la chaussée où circulent les voitures.